

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-quatre novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 17 novembre 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PLUMELET Jean-Luc, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : Mmes GUILLAUME Marie-Hélène (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à M. TANI Florent*), MM PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*) et PONTAC Serge (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*),

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme GUINEL Marie-Jeanne, M. FLIPPOT Jacky

OBJET :	<i>Avenant N° 2 à la Convention de prestation de service instruction ADS.</i>
----------------	---

N° 2016 / 11 / 24

*Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres en date du 8 Avril 2015 portant création du service d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols ;
Vu la convention de prestation de service d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme signée le 10 Juin 2015 ;
Vu l'avenant n°1 à la convention de prestation de service en date du 1^{er} Février 2016 ;
Vu le projet d'avenant n°2 ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux du 14 Novembre 2016.
Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation*

Considérant :

- Que la Communauté de Communes Erdre et Gesvres s'est dotée d'un nouvel outil pour son Système d'Information Géographique (SIG) permettant une interface cartographique avec l'outil métier « Droits de Cités » utilisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et pour le renseignement du public en Mairie ;

.../...

- qu'il apparait nécessaire de définir les modalités de financement et de mise à disposition de la Commune de ces outils ;
- qu'à cette fin, des compléments sont apportés à la convention initiale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les stipulations de l'avenant n°2 à la convention de prestation de service ;

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant en cause.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 28 novembre 2016
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20161124-CM-2016-11-24-
DE
Date de télétransmission : 28/11/2016
Date de réception préfecture : 28/11/2016

Séance du 24 novembre 2016
Délibération n° 2016 / 11 / 24